

BAMANISA JEAN SAIDI
Député National

**INTERVENTION LORS DU DEBAT DE LA PRESENTATION DU PROJET
BUDGET 2010.**

**Honorable Président,
Chers collègues,
Monsieur le 1^{er} Ministre,**

Je voudrais avant tout que nous soyons d'accord que nous avons survolé le rapport d'exécution du budget 09, pour comparaison au projet 2010, mais que nous reviendrons pour son examen approfondie.

Le projet du Budget 2010 est similaire à celui de 2009, seul le taux de change marque une différence par une hausse significative de 178 %.

Je vous remettrai aussi copie de mes interventions des 3 années précédentes, la majorité de mes questions reste d'actualité.

Je l'avais dit, la gestion d'un budget, est une question d'hommes intègres, de procédures fluides et transparentes.

Mr le 1^{er} Ministre, combien de Ministres savent – ils quels sont les prévisions de recettes et dépenses de leurs Ministères ou des structures dépendant d'eux ? Beaucoup de membres du Gouvernement n'ont d'ailleurs pas leurs copies du Budget.

Aussi Mr le 1^{er} Ministre, êtes-vous de nouveau maitre de l'exécution de dépenses publiques de l'Etat ? Ou bien, devez vous toujours requérir des autorisations ?

Nous aurions souhaité avoir le programme du Gouvernement sur au moins 5 ans et basé sur le DSCR, la vision du Chef de l'Etat sur les 5 priorités, et votre budget serait annuellement l'exécution programmé et échelonné d'une partie des dépenses prévues pour atteindre ses objectifs.

Mais un problème majeur se pose, celui du taux de change.

- **La dépréciation du FC est allée de 1 USD contre 3 FC à près de 900 FC. Malgré les ventes des devises de la BCC, le taux ne fait qu'augmenter.**

Mr le 1^{er} Ministre,

Suivant vos indications, pourrez-vous nous confirmer si les causes seraient entre autre :

- **qu'au courant de l'année, la BCC est intervenue pour le crédit à l'économie dont le financement du secteur privé, ce qui est remarquable, à travers les Banques commerciales je suppose, pour 573 milliards FC soit +- 850 millions USD**
- **Ajouter à cela les crédits de la BCC à l'Etat de 139 milliards FC, et Autres Postes Nets de 604 milliards, on comprend que bientôt il faudra remplacer les machines d'impression des billets de la BCC, car elles travaillent à plein régime.**

- Vous avez aussi accordé une subvention du déficit de la BCC pour 40 milliards FC ; exécution de 300%
- Vous avez aussi payé la dette intérieure pour 71 millions USD, soit une exécution de 440%;
Si les mécanismes de paiement sont traités par l'Ogedep, c'est que vous avez éteint un total en principal d'au moins 350 millions, car l'OGEDep négocie les paiements pour 20 % valeur initiale.

Honorables,

Ces montants en FC équivalant à +/- 2 milliards de USD, ont été mis sur le marché de change au moment où nos réserves en devises étaient autour de 30 millions USD. Les ventes régulières de la BCC d'un total de +/- 110 millions USD, n'ont donc eu aucun impact par rapport à cette masse de FC.

- Concernant les recettes, il faut sécuriser, canaliser les recettes vers les comptes du Trésor uniquement.
A ce sujet, vous projetez des recettes de la DGRAD pour la contre valeur de 384 millions d'USD, malgré que les réalisations 2009 n'aient été que de 23 milliards FC au 1^{er} semestre, soit 40 millions USD.
A mon avis, il faut alléger et simplifier, il ya 768 nomenclatures de recettes que la DGRAD est sensée recouvrer, elle ne maîtrise pas encore, ni les contribuables n'en sont au courant.
- Elargir l'assiette fiscale, réduire les taux d'imposition par une réforme fiscale et certainement tripler les recettes car les contribuables préféreront payer honnêtement moins mais directement dans les comptes du Trésor qu'aux agents du fisc ;
- Qu'en est-il des recettes et de l'entraînement économique attendu sur les nouvelles exploitations pétrolières du Lac Albert dans la Province Orientale, au Bandundu et Equateur ? pourquoi bloquez-vous ces dossiers ? Nous avons eu à les traiter ici et depuis, il y a un silence coupable.
- Je constate positivement que les interventions des bailleurs de fonds, des programmes bi et multi latéraux sont dorénavant budgétisés, ce qui permet de ne plus avoir des caisses parallèles ; il faut également que les fonds alloués aux projets en RDC soient logés dans les comptes bancaires congolais.
- Je n'ai pas vu tous les fonds BM, BAD, et SADC (South African Power Pool) gérés par le BCECO, pour la réhabilitation des projets INGA, ils s'élèvent à près de 1 milliard USD.
- J'appui l'intervention de Honor KATANGA sur la question de la CINAT ;
- Vous n'avez pas assez relevé que le FMI a alloué 621 millions d'USD après l'opération de vente de ses réserves d'or. Cette manne non budgétisée a été un soutien considérable.

- Je ne vois aucune contribution des entreprises telles la SONAS, l'OCC, la SNEL, REGIDESO,

En matière de dépenses,

- La moyenne de rémunération de base se situe aux alentours de 50 USD pour les enseignants, de même pour les professeurs d'Universités auxquels s'ajoute 150 USD de prime; Ce n'est certainement pas comme cela que nous allons assurer la relève, Honorables Professeurs ; Il faut aussi budgétiser des bourses d'études plus importantes à l'étranger pour un certain nombre d'étudiants dans les domaines tels que mines, hydrocarbures, environnement, gestion et finances, TP ...
- Pourquoi alignez-vous de nouveau 40 millions d'USD pour couvrir le déficit de la BCC en 2010 ?
- Pour l'Armée et la Police : Il faut mettre en place un système sécurisé de paiement de leurs soldes, de contrôle des dépenses, construire des camps modernes et équipés ; nos troupes seront de plus en plus vaillantes.
- Vous rétrocédez 4,8 % sur les recettes des régies financières à ces dernières ; assurez vous aussi que cela leur suffise pour leurs primes et fonctionnement. Les rémunérations de base des vérificateurs sont toujours autour de 70 USD. Vont-ils moins tracasser les contribuables et surtout moins les inciter à la corruption ?

A ce sujet, plusieurs dépenses de rémunérations sont forfaitaires. Dans le service judiciaire, la moyenne mensuelle pour les hauts magistrats de la Cour Suprême est de 400 USD, pour les 3100 magistrats de 570 USD mensuel, la moyenne des magistrats du Parquet Général de la République de 3600 USD, de la Haute Cour Militaire de 1000 USD, un forfait de 40 mille dollars pour l'Inspectorat Générale Judiciaires,

Pour donner les chances de réussite à l'opération Tolérance 0, il faut clairement définir une nouvelle politique de rémunérations des agents du système judiciaire.

Il est vrai que quand on se frotte à eux, il devient difficile de les défendre, Mr le Ministre de la Justice, vous savez aussi que certains atteignent des montants de plusieurs dizaines de milliers de dollars par la corruption, mais donnons leur une chance, de leur fixer des salaires acceptables, de leurs octroyer des conditions raisonnables de travail, de transport, de logement. Pendant cette période de profondes reformes initiée par le Chef de l'Etat, et soutenu par le Peuple Congolais, il faudrait les épargner des besoins primaires, donc de la tentation.

- Pour l'Observatoire du Code d'Ethique Professionnel, il faut leur donner les moyens pour vulgariser les textes sur la bonne conduite de l'agent public de l'Etat, identifier les fautes et soumettre aux sanctions ceux qui se fourvoient dans la corruption, la concussion. Puisqu'ils doivent nous contrôler tous,

donnons leur des moyens conséquents.

- **L'allocation à l'agriculture est insignifiant ; dans la proposition de Loi portant disposition générales d'orientation agricole que j'attends de présenter, il sera question d'allouer au secteur agricole 10 % des ressources afin de respecter les accords de Maputo. Pour combattre la pauvreté, il faut relever le niveau de la population rurale. Les effets d'induction sur le PIB est 4 x plus important dans ce secteur que les mines par exemple.**

- **Concernant les routes : il est vrai que toutes les provinces doivent avoir des routes ; Mais en Province Orientale, tel que l'a dit Honorable Kaswara, il faut relier la nationale 4 à partir de KOMANDA, à BUNIA- KASENYI-NDJUGU- MAHAGI- ARU. Ne pas le faire, c'est créer un déséquilibre inutile qui engendrera des frustrations.**
Et puis la Province Orientale, n'est pas pauvre, même si elle est abandonnée, que Kisangani qui était le 3^{ème} pôle économique perd de son importance, que la ville a , et va continuer d'avoir des sérieux problèmes d'électricité, il faut faire quelque chose maintenant ;
Mr Ministre LUMBI avait accepté le principe d'allouer des fonds pour la certification des réserves de nos ressources minières, pétrolières, afin d'enclencher encore des mécanismes de prêts garanties.
Avec ses réserves d'or, pétrole, nickel, ... la Province Orientale peut financer beaucoup d'autres programmes d'infrastructures pour toute la RDC.

- **J'appuie aussi l'intervention de l'Honorable MOLISO sur la Cimenterie de Kisangani.**
Il en est de même pour la relance des industries de la Province : la sucrière de LOTOKILA, l'OKIMO ; la SOTEXKI, qui reprend timidement, mais n'a aucun soutien ; le Gouvernement préfère commander auprès des entreprises Commissionnaires et anciens industriels du secteur textile qui vont les imprimer en Asie, après avoir mis tout leur personnel au chômage forcé.

Monsieur le 1^{er} Ministre,

- **Nous réduirons sensiblement les frais de fonctionnement de certains départements ou certaines résidences.**
Les bailleurs de fonds avec qui vous discutez et les 60 millions de congolais ne comprennent pas que les dirigeants congolais aient des si importantes allocations et privilèges.

Je soumettrai d'autres observations à notre Commission.

Je vous remercie pour votre attention

Jean BAMANISA

12 10 2009.